



Le Code d'HAMMURABI vers moins 1750 à Babylone en Mésopotamie

Question / réponse publié le 12/01/2025, vu 402 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Histoire du Droit : le Code d'HAMMURABI vers moins 1750 à Babylone en Mésopotamie

Par exemple :

« § 221 : Si un médecin sauve l'os d'un notable (*aw?lum*) d'une fracture ou guérit un muscle malade, le malade devra donner au médecin 5 sicles (environ 40 g) d'argent. § 222 : S'il s'agit d'un homme du peuple (*mušk?num*), il devra donner 3 sicles (environ 24 g) d'argent[91].

§ 257 : Si quelqu'un embauche un laboureur, il devra lui donner 8 GUR (environ 2 400 litres) de grain par an. § 258 : Si quelqu'un embauche un bouvier, il devra lui donner 6 GUR (environ 1 800 litres) de grain par an[92].

§ 273 : Si quelqu'un a embauché un salarié, du début de l'année au cinquième mois, il devra lui donner 6 grains (environ 26 mg) d'argent par jour ; du sixième mois à la fin de l'année, il devra lui donner 5 grains (22 mg) par jour[93]. »

Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Hammurabi

DE PLUS :

<https://aideauxtd.com/le-code-dhammurabi/>